

La réponse pondérée du projet de loi fédéral à l'Arrêt Carter est une approche raisonnable

Pour diffusion immédiate

Le 14 avril 2016 (Ottawa) - SoinsSantéCAN appuie l'approche mesurée du projet de loi sur l'aide médicale à mourir annoncé aujourd'hui par les ministres fédéraux de la Justice et de la Santé.

« L'aide médicale à mourir pose un défi de taille à la société canadienne et il n'est pas facile d'être confronté à cette problématique. La mort est une des réalités avec laquelle composent quotidiennement les organisations de soins de santé et les hôpitaux du Canada. Nous croyons que le gouvernement fédéral a assuré un juste équilibre entre les droits des personnes et les obligations d'une société bienveillante », a déclaré Bill Tholl, président et chef de la direction de SoinsSantéCAN.

L'aide médicale à mourir doit s'inscrire dans un parcours qui suppose de prendre toutes les mesures possibles pour offrir des services de santé et des soins palliatifs de grande qualité et prodigués avec compassion et, s'il y a lieu, permettre aux patients de mourir dans la dignité. Trop peu de Canadiens ont accès à des soins palliatifs de grande qualité lorsqu'ils en ont besoin. Les Canadiens ont également besoin d'être mieux informés sur les options de soins palliatifs actuellement disponibles. SoinsSantéCAN soutient résolument un meilleur accès à des services de soins palliatifs et de soins de fin de vie de grande qualité et une augmentation de l'investissement fédéral en ces domaines.

« SoinsSantéCAN sera heureux d'apporter sa contribution au nom des hôpitaux et des autorités sanitaires du Canada pendant que le projet de loi C-14 franchira toutes les étapes du processus parlementaire. Nous sommes prêts à continuer de collaborer avec d'autres parties intéressées pour nous assurer que le but des législateurs d'atteindre un juste équilibre soit atteint », a conclu M. Tholl.

SoinsSantéCAN est le porte-parole national des organisations de soins de santé et des hôpitaux des quatre coins du Canada. Nous encourageons la découverte et l'innovation éclairées et continues, orientées vers des résultats, dans tout le continuum des soins de santé. Nous agissons de concert avec d'autres pour améliorer la santé de tous les Canadiens, pour renforcer les capacités d'offrir des soins de grande qualité, et pour optimiser la valeur des programmes de soins de santé financés par des fonds publics.

Pour en savoir davantage sur notre organisation, consultez le www.healthcarecan.ca. Suivez-nous sur Twitter : @HealthCareCAN ou sur Facebook : [healthcarecan.soinssantecan](https://www.facebook.com/healthcarecan.soinssantecan).

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Lucie Boileau, directrice des communications, du marketing et des relations gouvernementales

lboileau@healthcarecan.ca

855-236-0213/613-241-8005, poste 205; cell. : 613-462-5604